



# Assemblée générale

Distr. limitée  
27 novembre 2001  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-sixième session Deuxième Commission

Point 95 a) de l'ordre du jour

### Questions de politique macroéconomique : commerce et développement

#### République islamique d'Iran\* : projet de résolution

#### Commerce international et développement

*L'Assemblée générale,*

*Réaffirmant* ses résolutions 50/95 du 20 décembre 1995, 51/167 du 16 décembre 1996, 52/182 du 18 décembre 1997, 53/170 du 15 décembre 1998, 54/198 du 22 décembre 1999 et 55/182 du 20 décembre 2000, ainsi que les accords internationaux pertinents concernant le commerce, la croissance économique et le développement,

*Prenant acte avec satisfaction* du rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa quarante-huitième session<sup>1</sup>, du rapport du Secrétaire général sur le commerce et le développement et sur l'évolution du système commercial multilatéral<sup>2</sup>, du rapport du Secrétaire général sur les mesures spéciales relatives aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral<sup>3</sup> et du rapport du Secrétaire général sur les mesures prises pour engager les préparatifs de l'examen et de l'évaluation finals de l'application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90<sup>4</sup>,

1. *Se félicite* de la décision prise par le Conseil du commerce et du développement de procéder, à Bangkok, du 29 avril au 3 mai 2002, à l'examen à mi-parcours de la suite donnée aux conclusions de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et, à cet égard, exprime sa profonde gratitude au Gouvernement thaïlandais qui a offert d'accueillir la réunion;

---

\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

<sup>1</sup> A/56/15 (Part III). Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 15*.

<sup>2</sup> A/56/376.

<sup>3</sup> A/56/427.

<sup>4</sup> A/56/435.



2. *Prie* le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en collaboration avec le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de lui rendre compte, à sa cinquante-septième session, de l'application de la présente résolution et de l'évolution du système commercial multilatéral.

---